

**République Islamique de Mauritanie**

Honneur-Fraternité-Justice

-----  
**Office National de la Statistique**  
-----

**SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET :**

**ETUDE POUR UNE REACTIVATION EFFICACE ET  
PERENNE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)**

**Date de l'avis: le 09 Octobre 2017**

Dans le cadre de la réactivation du Conseil National de la Statistique (CNS) du Système Statistique National en vue d'accompagner et d'assurer le suivi du premier plan de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) en Mauritanie, L'Office National de la Statistique se propose de recruter un Consultant individuel expérimenté en vue de réaliser cette étude.

A cet effet, L'Office National de la Statistique lance cet avis de sollicitation à manifestations d'Intérêt afin de sélectionner un candidat pouvant répondre à la consultation restreinte.

Le Consultant recherché doit être un Consultant Individuel, disposant d'une connaissance avérée des Systèmes Statistiques Nationaux et notamment du fonctionnement des Conseils Nationaux de la Statistique des pays de la sous-région.

Les Consultants intéressés sont invités à fournir un dossier de candidature composé d'une demande à manifestations d'intérêt, d'une offre financière, et d'un Curriculum Vitae (CV), déclarant leurs compétences, expériences et leurs qualifications pour exécuter les services déclinés dans les Termes de Références (TDR) annexés à cet avis (*cf. Annexe*).

Le dossier de candidature, sous enveloppe scellée et cachetée, portant la mention '**Consultation-Réactivation du Conseil National de la Statistique- Cons10/ONS/2017**' doit être adressé au Directeur Général de l'Office National de la Statistique.

Toutefois, le dossier de candidature pourrait également être transmis par courriel électronique à l'adresse : sa852000@yahoo.fr.

***NB/ Les consultants seront sélectionnés sur la base de la méthode fondée sur la qualification et l'expérience.***

**Lieu de dépôt des Dossiers de Candidature:**

Les dossiers de candidature seront réceptionnés au secrétariat de la Direction Générale de l'Office National de la Statistique. La date de clôture des dépôts est fixée le **Mercredi 18 OCTOBRE 2017 à 16h** au plus tard.

**Adresse :**

**Immeuble Office National de la Statistique,  
E-Nord/ Teveragh Zéina,  
Tél. : Tél (00222) 45 25 30 70 poste 227 (bur)  
BP: 240. Nouakchott - Mauritanie.**

## ANNEXE

### TDR DU CONSULTANT

#### **Termes de Référence du Consultant pour une réactivation efficace et pérenne du Conseil National de la Statistique (CNS)**

##### **▪ Contexte et Objectifs**

Au terme de la période couverte par la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2011-2015 clôturée par l'évaluation de sa mise en œuvre, il a été élaboré des vision, orientations stratégiques et plan d'actions d'une nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2016-2020 (SNDS 2016-2020) et son document en vue d'accompagner et d'assurer le suivi du premier plan de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

Pour accompagner avec efficacité la mise en œuvre de la SCAPP dans les délais requis, il faut nécessairement disposer d'un Système Statistique National (SSN) performant qui soit à même d'améliorer la disponibilité et la régularité d'une production de données et d'indicateurs de meilleure qualité. Pour ce fait, la force, le dynamisme et l'efficacité de son organe suprême, en charge de la coordination et de la programmation statistiques, doivent être de rigueur.

En effet, le Système Statistique National dispose d'un organe suprême de coordination et de supervision de l'ensemble des activités statistiques publiques : le Conseil National de la Statistique, première instance des compositions institutionnelles du SSN, créé par la loi n°2005-017 relative à la statistique publique. Cependant, son fonctionnement optimal pose problème. Le CNS ne s'est pas réuni depuis mars 2010 ; ce qui a pour effet d'impacter négativement le fonctionnement du SSN dans son ensemble.

Au vu de ce constat, il a été envisagé de repenser la composition et l'environnement juridique et institutionnel du CNS en vue de le rendre opérationnel, fonctionnel, dynamique et fort.

Ainsi, les présents Termes de références sont élaborés en vue d'une réactivation efficace du CNS.

##### **I. Objectifs**

###### ***a- Objectif global***

Le principal objectif visé à travers cette étude est la réactivation du Conseil National de la Statistique afin de le rendre opérationnel, fonctionnel, dynamique et fort pour booster le Système Statistique National en vue d'un meilleur suivi du premier plan de mise en œuvre de la SCAPP.

###### ***a- Objectifs spécifiques***

- Aboutir à une composition efficace du Conseil National de Statistique qui permette notamment le respect des rencontres instituées (sessions ordinaires annuelles du CNS);
- Instaurer un cadre juridique et institutionnel qui soit pertinent et favorable à l'épanouissement de l'activité statistique.

##### **II. Activités à accomplir**

Le Consultant doit rédiger un document décrivant d'une part la constitution d'un Conseil National de la Statistique efficace à même de booster le Système Statistique National et d'autre part, un environnement juridique et constitutionnel explicite favorable au développement de la

statistique. Toutes les étapes nécessaires à suivre pour rendre ledit CNS opérationnel, fonctionnel et performant doivent être établies et argumentées.

Le consultant doit notamment :

- Collecter et analyser toute la documentation existante et pertinente sur le Système Statistique National dans son ensemble et qui soit utile à la réalisation de l'étude ;
- Revisiter et si nécessaire réviser la loi statistique et les textes réglementaires existants en vue de les recadrer par rapport à l'environnement actuel ;
- Rencontrer les partenaires concernés pour échanger et collecter les informations nécessaires à la réalisation de l'étude (Gouvernement, notamment MEF, ONS, BCM, et principaux producteurs: MEN, MS, MDR, CEMAP, etc., agences du SNU et autres partenaires, notamment BM, FMI, etc., Association Mauritanienne de Suivi Evaluation, etc.) ;
- Produire un draft de rapport technique (l'étude) ;
- Présenter, sous Power Point, la proposition mise au point (rapport technique);
- Finaliser et restituer ledit rapport.
- Produire le rapport final

L'approche méthodologique devra être développée par le Consultant et validée par la commission en charge de la supervision de la consultation.

***NB/ L'Office National de la Statistique se chargera des procédures de sélection et du recrutement du Consultant.***

### **III. Produits attendus**

L'un des produits attendus est un rapport technique final parfaitement ficelé en version électronique et physique (en 5 exemplaires pour cette dernière) couvrant les aspects suivants:

- i) Une synthèse des analyses et diagnostics antérieurs faisant le point de la situation globale du Conseil National de la Statistique au regard des besoins pour booster le SSN.
- ii) Des propositions de refonte argumentées de la composition du CNS. Ces propositions doivent permettre la mise en place d'une nouvelle composition du CNS qui soit opérationnel, fonctionnel et efficace.
- iii) Des propositions pour améliorer le cadre juridique, institutionnel et organisationnel du CNS, voire du SSN. Ces propositions doivent garantir un environnement institutionnel propice au développement de l'activité statistique ;
- iv) Les relations fonctionnelles explicites entre le bureau et les différentes commissions spécialisées du CNS. Il en sera de même des procédures pour la programmation des activités statistiques, le suivi de leur mise en œuvre et de leur évaluation.
- v) Les annexes pertinentes dont la liste des personnes rencontrées, la documentation utilisée, les termes de références de l'étude, la liste des acronymes, etc.
- vi) Un résumé analytique succinct du rapport technique final d'un maximum de deux pages.

En plus du rapport technique, le Consultant rédigera aussi son rapport de mission décrivant le déroulement de la mission.

### **IV. Profil du Consultant**

L'étude sera confiée à un Consultant, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Statisticien (IS) ou d'un diplôme universitaire (3<sup>ème</sup> cycle universitaire) en sciences économiques/diplômes assimilés.

Le consultant devra par ailleurs, remplir au mieux les critères ci-après :

- Connaissance approfondie et expérience confirmée (**10 ans au minimum**) dans le domaine des systèmes d'informations statistiques, du suivi évaluation et des stratégies et politiques de développement, notamment en relation avec la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des ODD ;
- Grande expérience sur le fonctionnement du SSN mauritanien ;
- Solide expérience dans la formulation de programmes de développement de la statistique;
- Maîtrise de la langue française et excellente aptitude rédactionnelle;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excels, Power Point, etc.);

La conduite de missions similaires dans des pays en voie de développement est un atout.

#### **V. Lieu et durée de la mission**

- La mission sera exécutée à Nouakchott par un Consultant, sous la responsabilité de la commission chargée de la supervision de la mission. Ladite commission est composée, du staff de l'Office National de la Statistique (ONS).
- La mission débutera dans les meilleurs délais, pour une durée de **14 jours** ouvrables, à compter de la date de signature du contrat. En pratique, les 14 jours ouvrables de la mission s'étaleront sur une période effective de trois semaines, chaque semaine comprenant cinq jours ouvrables (sachant que le vendredi après-midi pourrait être autorisé au consultant pour compléter à 5 les 4 jours et demi ouvrables par semaine en vigueur dans les administrations publiques mauritaniennes).

#### **VI. Financement**

Le financement de l'étude sera assuré par l'Office National de la Statistique.